

LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT CONTRÔLER LEUR ASTHME

Les femmes enceintes asthmatiques qui craignent que le médicament qu'elles prennent fasse du tort à leur bébé devraient savoir qu'un asthme non maîtrisé au cours des trois premiers mois de la grossesse peut avoir des conséquences encore plus graves. C'est ce qui ressort d'une nouvelle étude menée par la chercheuse Lucie Blais et son assistante de recherche Amélie Forget, toutes deux rattachées à l'Hôpital du Sacré-Cœur et à l'Université de Montréal.

« **L'**idée selon laquelle il est plus prudent de maîtriser l'asthme que d'abandonner le traitement apparaît effectivement dans les lignes directrices de traitement de l'asthme pendant la grossesse, mais peu de preuves scientifiques viennent supporter cette théorie », explique Blais. « On hésite à traiter la femme enceinte pour son asthme quand on sait que le médicament administré comporte des risques de malformation congénitale pour l'enfant, mais il est également mauvais pour le fœtus que l'asthme ne soit pas maîtrisé. »

Pour découvrir les dangers que présente un asthme mal maîtrisé, les chercheuses ont décidé de mettre en parallèle l'état des femmes asthmatiques durant le premier trimestre de leur grossesse, alors que le fœtus se développe rapidement, avec celui des bébés après leur naissance. Elles voulaient déterminer dans quelle mesure les crises d'asthme chez la mère au cours de cette période avaient des répercussions sur la santé du bébé. Elles se demandaient également si les risques associés à ces crises se comparaient à ceux que comportent les médicaments, notamment les corticostéroïdes pris par voie orale, qui sont connus pour provoquer des malformations congénitales, telles que des fentes labiales et palatines.

En consultant trois bases de données canadiennes répertoriant les femmes qui ont accouché au Québec entre 1990 et 2000, les chercheuses ont repéré 3 477 femmes enceintes asthmatiques dont l'âge variait entre 13 et 45 ans. Les renseignements sur les ordonnances, les visites chez le médecin et les diagnostics effectués durant la période allant de l'année précédant la grossesse à l'après-grossesse ont permis d'établir l'état de santé dans lequel se trouvait la mère. Les données sur la première année du bébé recueillies auprès des hôpitaux et des services médicaux ont quant à elles permis d'avoir un aperçu de

la prévalence et de la gravité des anomalies congénitales, telles que les dommages cardiaques ou pulmonaires, les troubles respiratoires ou circulatoires, les fentes labiales et palatines, le spina-bifida ainsi que les malformations touchant les yeux, les oreilles, le visage et le cou.

Sur les 4 344 bébés étudiés, 398 (soit 9,2 %) ont reçu un diagnostic établissant au moins une anomalie congénitale. Parmi les femmes sur lesquelles la recherche a porté, 321 ont eu, au cours du premier trimestre de leur grossesse, une crise d'asthme suffisamment grave pour requérir une hospitalisation, une visite à l'urgence ou la prise de corticostéroïdes par voie orale, ou une combinaison de ces mesures. Ces femmes étaient à 48 % plus susceptibles de donner naissance à un bébé présentant une anomalie congénitale que celles qui n'avaient pas eu de crise au cours du premier trimestre de la grossesse.

Le risque était multiplié par deux pour les femmes qui ont eu une crise d'asthme, mais qui n'ont pas pris de corticostéroïdes par voie orale au cours de leur grossesse. Les chercheuses ont également constaté que les femmes qui sont peu instruites, qui ont eu une grossesse multiple ou qui souffrent d'épilepsie ont plus souvent tendance à donner naissance à des bébés ayant des anomalies congénitales que celles qui ne sont pas concernées par ces facteurs de risque.

« Abandonner son traitement pendant la grossesse peut provoquer une aggravation de l'asthme, ce qui est beaucoup plus dangereux que la prise des médicaments prescrits. »

« Cette étude est particulièrement déterminante non seulement pour les cliniciens qui traitent les femmes enceintes asthmatiques mais aussi pour ces femmes elles-mêmes », déclare Catherine Lemièrre, médecin spécialiste des maladies respiratoires à l'Hôpital du Sacré-Cœur et ancienne présidente du comité sur l'asthme de la Société canadienne de thoracologie. « Les femmes sont souvent réticentes à prendre des médicaments pendant la grossesse, par peur de nuire au fœtus. Or, cette recherche révèle qu'abandonner son traitement pendant la grossesse peut provoquer une aggravation de l'asthme, ce qui est beaucoup plus dangereux que la prise des médicaments prescrits. » 🐾

PAR TRACEY ARIAL

